



# Fédération Syndicale Unitaire



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

4, rue Louis Poterat  
76100 Rouen  
Tél. : 02 35 72 90 24  
Site : [fsu76.fsu.fr](http://fsu76.fsu.fr)  
E-mail : [fsu76@fsu.fr](mailto:fsu76@fsu.fr)

Bulletin n° 53  
Juin 2018

Rouen CTC  
SITE DE DEPOT  
**P4**  
LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le 8 juin 2018

« En même temps ... »

Emmanuel Macron est moderne. Il dit représenter « le nouveau monde ». Mais *en même temps*, il applique de vieilles recettes libérales... De son côté Jean-Michel Blanquer ne rate aucune occasion pour vanter l'école « du bon vieux temps » et *en en même temps* il accélère sa libéralisation.

Le statut de la Fonction publique sera maintenu annonce Olivier Dussopt mais *en même temps* le gouvernement annonce un recours accru aux contractuels et la suppression de 120 000 postes. Avec des transferts de compétences au privé... Le gouvernement affirme vouloir renforcer le « dialogue social » et *en en même temps*, il présente aux organisations syndicales représentatives ni plus ni moins qu'un projet de « suppression du paritarisme » afin de faciliter une « déconcentration managériale » de la Fonction publique !

Ce gouvernement qui n'a pas d'assise populaire pour mener sa politique tente de passer en force en communiquant quitte à annoncer une chose et réaliser son contraire. C'est le cas par exemple pour Parcousup qui n'installerait pas la sélection mais qui *en même temps* laisse pour le moment plus de la moitié des élèves de terminale dans l'angoisse avant les épreuves terminales du bac.

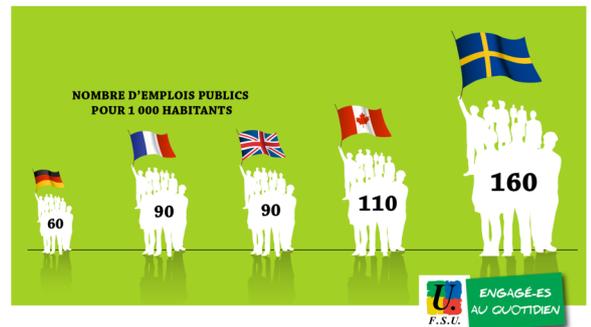
Face à cette politique inacceptable de négation même du Service public et cette volonté extrême de faire en sorte que tout (santé, éducation, transports...) soit soumis à la loi du marché, les mobilisations se multiplient.

La grève de la SNCF est emblématique à cet égard tant par l'unité que par la durée et la détermination des agents. Le 22 et le 26 mai furent aussi des moments de mobilisations importants.

Il est nécessaire de poursuivre le combat, de continuer à défendre nos emplois, et d'améliorer nos conditions de travail et notre modèle social. C'est pourquoi la FSU est en même temps déterminée, engagée et force de proposition.

Aujourd'hui ou demain, on ne lâche rien !

Nadine ARAGONA, Valérie PIRES et Jean-Marie BARBAZANGES pour la FSU 76.



## SOMMAIRE

Edito	P. 1
L'orientation scolaire aux régions	P. 2
CHSCT	P. 2
Parcoursup : désillusion et opacité	P. 3
Réforme du lycée et du Bac	P. 3
Fusion des universités normandes ?	P. 4
L'ESPE n'a plus de directeur	P. 4
L'enseignement agricole en danger	P. 5
Pôle Emploi : un service à abattre	P. 5
L'action sociale interministérielle	P. 6
Le SNUAS-FP en congrès	P. 6
Pour l'accueil des migrants	P. 7
La région s'engage pour le privé	P. 7
La marche des fiertés	P. 7
RESF	P. 8
Les retraités en action	P. 8

## Information et orientation des collégiens et lycéens confiée aux régions ? Quelles conséquences ?



À la demande des régions de France, l'État a décidé de confier l'information et l'orientation des élèves aux régions. Les Dronisep et leurs personnels seraient transférés aux régions, les CIO fermés. On supprimerait ainsi le service public national de l'orientation au bénéfice du service public régional de l'orientation (SPRO) et de ses guichets uniques. Les inégalités territoriales quant à l'accès à l'information risquent de s'aggraver, au gré des priorités des régions, et dans un contexte où le privé prend de plus en plus de place sur le marché de l'orientation. Les PsyEN EDO, rattachés aux lycées, ne seraient pas plus présents dans les établissements conservant les mêmes secteurs (2 à 4 établissements) et n'étant pas plus nombreux (- 27% au concours de recrutement 2018).

À l'heure où la réforme du lycée risque de renforcer les inégalités et les logiques de tri précoce des élèves, ce changement de philosophie de l'orientation qui deviendrait un instrument visant un adéquationnisme emploi/formation est extrêmement dangereux et pénaliserait encore un peu plus les familles les moins averties. Vent debout contre ces projets, les PsyEN EDO, directeurs de CIO, se battent depuis des semaines pour les contrer ; la FSU multiplie les rencontres auprès des élu-e-s qui vont voter la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » qui n'a jamais aussi mal porté son nom !

François BERTAUD

## CHSCT : il est urgent d'améliorer les conditions de travail !

Une récente enquête de l'OCDE sur la qualité de vie au travail place la France en avant-dernière position des pays européens. Le chemin est encore long avant que ces questions soient placées au centre des préoccupations des pratiques managériales.

Dans l'éducation, les difficultés sont grandes et une thématique est de plus en plus prégnante, la prise en charge des élèves à besoins particuliers ou perturbateurs. L'isolement des personnels face à ses difficultés génèrent d'importants risques psychosociaux. La FSU pousse l'administration à prendre des mesures concrètes et visibles sur le terrain en termes de formations et d'accompagnement humain des personnels. À ce sujet, le CHSCT Ministériel vient de produire « un guide méthodologique ». La FSU sera force de propositions pour améliorer les conditions de travail des personnels.

Dans le cadre de la qualité de vie au travail, la problématique des EPI (équipement de protection individuelle) est présente pour de nombreuses catégories de personnels. L'employeur doit fournir l'ensemble des équipements de sécurité et doit en assurer l'entretien et le remplacement (blouse de laboratoire, chaussures de sécurité, tenue d'atelier, protection auditive, gants, bouchons anti-bruit...). Suite à un avis porté par la FSU au CHSCTD76, une circulaire de la DSDEN de juin 2014 rappelle aux chefs d'établissement et aux chefs de service leur obligation d'appliquer l'article R233-1 du code du travail.

Il y a urgence que la qualité et le bien-être au travail soient au centre des préoccupations de l'administration.

Agnès BONVALET



## « Parcoursup » : désillusions et opacité pour des milliers de lycéen·ne·s

Les premiers retours de la plateforme « Parcoursup » pour intégrer l'enseignement supérieur sont tombés mardi 22 mai. Comme on pouvait s'y attendre, plusieurs centaines de milliers de lycéen·ne·s n'ont reçu que des réponses négatives ou « en attente ». Petit à petit, des places se libèrent mais personne n'est en mesure de dire aujourd'hui à quelle date la plus grande partie des élèves aura trouvé une affectation et si celle-ci leur conviendra puisque leurs vœux ne sont plus hiérarchisés. De toute évidence, un certain nombre se retrouvera sans rien ou renoncera face à l'ampleur des difficultés matérielles (trouver un logement ...), ce qui est l'un des objectifs de cette réforme pour éviter de créer des places dans les universités.

À cela s'ajoute l'opacité totale sur les critères utilisés par les différentes commissions de sélection qui ont défini elles-mêmes leur procédure de tri à l'aide d'algorithmes « maison » : prise en compte (ou non) des fiches « avenir » renseignées par les enseignant·e·s de lycées ou des lettres de motivation ? Application d'un coefficient pour la série du bac ? Prise en compte de la réputation du lycée ? Tous ces paramètres jouent un rôle crucial sur le résultat des classements et, s'il ne s'agit pas d'un véritable tirage au sort, c'est à tout le moins une loterie dont les élèves ne connaissent pas les règles.

Finalement, « Parcoursup » finit par révéler sa nature : une machine bureaucratique de tri des élèves, particulièrement anxiogène au moment de passer le bac, pour que celui-ci ne soit plus la condition permettant d'entrer dans le supérieur.

Pierre Emmanuel BERCHE

## Une réforme du lycée et du bac au service du tri social

Réforme de l'accès à l'enseignement supérieur (Parcoursup), réforme des épreuves du baccalauréat et refonte des enseignements, des horaires et de l'architecture du lycée. Ces trois réformes, qui se complètent, transforment un lycée déjà inégalitaire en gare de triage, un lycée taillé sur mesure pour satisfaire le dogme libéral.

### Un lycée « à la carte », ...

Les séries S, L, ES qui existaient jusqu'ici disparaissent au profit de parcours « à la carte » déterminants pour les études post-bac alors que, jusqu'ici, le baccalauréat permettait d'accéder à la filière universitaire de son choix. À cela s'ajoute une réduction horaire et une autonomie renforcée par un cadrage encore plus faible.

### ... et une réforme du baccalauréat...

L'obtention du baccalauréat dépendra bien plus qu'aujourd'hui d'évaluations locales en lieu et place des épreuves nationales terminales et anonymes qui seules garantissent l'égalité de traitement de tous les élèves et la valeur du diplôme. Si cette réforme s'applique, cette valeur sera indexée sur la réputation de chaque lycée.

### ... au service de la sélection.

À défaut d'adapter le nombre de places en université au nombre d'étudiants, ce qui supposerait de donner aux universités les moyens nécessaires pour accueillir les bacheliers dont le nombre augmente, le gouvernement a fait le choix d'adapter le nombre d'étudiants au nombre de places. Jusqu'ici les bacheliers pouvaient choisir la formation post-bac de leur choix. Désormais, c'est l'inverse.

Tout reste à faire pour enrayer ce lycée libéral que le gouvernement compte imposer à marche forcée.



**ParcourSup  
Baccalauréat  
Lycée**

➔ **Réforme globale...  
et libérale**

## Fusion des universités normandes : les directions des établissements se sont mises d'accord, sans qu'aucun mandat ne leur soit confié

**snesU.p**

Suite au chantage au financement exercé par la région et son président Hervé Morin sur les universités normandes (Caen, Rouen, Le Havre) et les écoles d'ingénieurs publiques (INSA Rouen, ENSICAEN, école d'architecture de Normandie), les présidents et directeurs de ces établissements ont finalement accepté les conditions de la région, sans disposer d'aucun mandat ni même avoir organisé aucun débat au sein de leurs établissements !

Ils indiquent dans leur réponse leur ambition de construire « l'Université de Normandie », sous réserve d'obtenir un financement significatif à hauteur de 25 millions d'euros par an de la part de la région. Dans ce courrier de trois pages, il est significatif que n'apparaissent à aucun moment les termes de « Service public » ni d'« étudiants » !

Nous rappelons que la seule tutelle des universités est l'État et que les missions d'enseignement supérieur et de recherche n'incombent pas aux régions qui n'ont pas vocation à définir les politiques publiques relatives à ces missions de Service public. Nous dénonçons le déni de

démocratie qui conduit les présidents à s'engager dans un processus de fusion sans aucun mandat confié par les instances universitaires.

Comment sept présidents et directeurs peuvent-ils s'engager ainsi au nom d'une communauté de 60 000 étudiant-e-s et 6 000 personnels environ sans donner aucune garantie sur le mode de direction de la future « Université de Normandie » ?

Pierre Emmanuel BERCHE

## Absence de directeur à l'ESPE de Rouen, titularisation des stagiaires compromise : Blanquer s'exprime enfin !

**U.**  
F.S.U. **ENGAGÉ-ES**  
**AU QUOTIDIEN**

Des élections internes se sont déroulées en octobre 2017 afin d'élire un nouveau directeur de l'ESPE pour une prise de fonction au 1<sup>er</sup> novembre 2017. Une fois élu, sa nomination doit être ratifiée par les Ministères de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur. Si cette procédure habituelle peut parfois prendre un certain temps, il se trouve que, sept mois plus tard, le directeur n'est toujours pas officiellement installé.

L'inquiétude devenait grande, notamment parmi les futur-e-s collègues puisque, pour tous les stagiaires, un avis du directeur de l'ESPE doit être donné. La procédure de titularisation se trouvait donc compromise.

Après une mobilisation des étudiant-e-s et des personnels de l'ESPE réuni-e-s en AG et de nombreuses interpellations du SNES-FSU et du SNESUP-FSU en direction du Rectorat et du Ministère, le Ministre Blanquer est enfin sorti de son silence. Comme trop souvent, cela s'est fait par voie de presse, sans en discuter au préalable avec l'ESPE, preuve du peu d'intérêt que le Ministre porte pour le dialogue social.

Ainsi, Blanquer a clairement annoncé que cette situation était due à la réorganisation de la formation des professeurs à l'échelle de Caen et de Rouen. La fusion est donc en marche mais à quel prix ?

Pour autant, la situation est bien loin d'être apaisée puisqu'il semble qu'un bras de fer s'engage entre la présidence de l'université et le ministère de l'éducation nationale qui souhaite reprendre complètement la main sur la formation des enseignants. Pour sa part, la FSU continuera à intervenir pour interroger cette fusion accélérée qui ne fait que desservir l'ensemble des personnels, comme chacun a pu le constater ces derniers mois.

Morane LE DEUNF

L'enseignement agricole public est en danger, défendons-le !

**U.**  
**F.S.U.**

ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

**Le projet de loi sur la formation professionnelle constitue une attaque en règle contre le système éducatif et le Service public.**

La réforme de l'apprentissage, vise à transférer aux branches professionnelles, l'essentiel de la gestion des financements. Cela conduirait, dans l'enseignement agricole, à fragiliser les CFA publics et menacerait ainsi plusieurs centaines des personnels qui y travaillent.

À travers la **réforme de l'apprentissage**, c'est l'ensemble de la formation professionnelle, y compris par la voie scolaire qui sera à terme fragilisée. Dans l'enseignement général et technologique, la réforme du baccalauréat fragilise la place du Bac S de l'enseignement agricole et pourrait menacer à terme le Bac technologique STAV. (Pour savoir plus, cliquez sur : <http://www.snetap-fsu.fr/Cataclysmepour-le-Bac-STAV.html>)

**C'est donc l'ensemble de l'enseignement agricole public dont l'existence même pourrait se trouver menacée.**

Le SNETAP-FSU a donc porté des amendements qui visent à conforter la place et l'identité de ces deux bacs dans l'enseignement agricole. La politique budgétaire du gouvernement signe le retour de plafonds d'emplois limités et a des conséquences sur les Services publics.

Ainsi dans nos établissements, des seuils sont revus à la baisse, des options non financées, des élèves refusés, des dédoublements disparaissent, etc. Et pour les personnels, cela commence à se traduire par la **réduction de la quotité de travail des agents contractuels** : les agents contractuels ne doivent pas faire les frais des choix budgétaires du gouvernement !

**Nous considérons que l'action doit encore s'amplifier, en poursuivant la construction d'un mouvement de fond et en recherchant la convergence de tous les secteurs en lutte, notamment avec la SNCF et les étudiants.**

Franck Olivier PAUVERT

snetap  
FSU

Pôle emploi : un Service public à abattre

« Le chômage baisse » affirme à l'envi le gouvernement pourtant contredit par les derniers chiffres publiés fin mai.

Même si cette baisse était avérée par des statistiques adaptables, elle ne serait qu'un leurre puisque seule est comptabilisée la « catégorie A » des demandeurs d'emploi inscrits, qui ne recense que des personnes qui n'ont pas du tout travaillé lors du mois écoulé et qui cherchent un CDI à temps plein. C'est donc dans la logique gestionnaire d'une communication gouvernementale hors sol que se fait cette fausse baisse du chômage qui cache une précarisation croissante du salariat, faite de CDD, d'intérim et autres contrats jetables à temps partiel. Les travailleurs précaires qui ne comptent pas dans les chiffres restent inscrits à Pôle emploi et ont besoin d'accompagnement dans l'accès à un marché du travail toujours plus soumis à la « digitalisation » et donc sujet à la mise à l'écart des moins adaptés à cette transition destructrice pour l'emploi.

Malgré ces constats, Pôle emploi supprimera 300 emplois en 2018 alors que le ministère du travail annonce déjà 4000 autres postes en moins sur un total de 50000 d'ici à 2022.

Dans le même temps, 600 postes seront reconvertis en « agents de contrôle », car l'antienne est connue, le chômeur est coupable, *un tricheur qui met l'État en ruine en profitant des aides sociales*. Il faut le surveiller et le punir.

Ce qui se passe à Pôle emploi depuis sa création en 2008 prend de l'ampleur dans tous les services publics. Falsification des chiffres, remise en cause de l'efficacité du service, sous-traitance vers le privé de prestations juteuses. *Le Moi, Daniel Blake* de Ken Loach sorti en 2016 dépasse les frontières du Royaume-Uni ; il est devenu réalité en France jupitérienne.

snu.  
PÔLE EMPLOI FSU

Franck MESSIDOR

## La SRIAS : l'action sociale interministérielle

L' action sociale interministérielle est trop souvent méconnue des personnels. L'information est envoyée aux chefs de service qui sont chargés de la diffuser. **Les élus FSU ont demandé au Recteur de Rouen d'envoyer les informations de l'Action Sociale dans la boîte professionnelle de chaque agent, comme cela se pratique dans l'académie de Caen.**



La SRIAS (Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale) de Normandie dispose pour l'année 2018 d'un budget de 195 866€ pour 84 282 agents des différents ministères. Cela représente la somme de 2,32 € par agent ! La FSU dénonce l'insuffisance de ce budget. Il permet néanmoins de mettre en place quelques actions.



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

### Vacances en famille et en faveur des enfants

Une subvention de 100 € à 300 € en fonction du quotient familial et une réduction de 10% à 28% sur la brochure Odalys Vacances.

Des offres spéciales avec les Gîtes de France, APV ou Orres.

Des tarifs préférentiels pour les séjours d'enfant en centres de Vacances du CGCV.

#### Les crèches :

Liberty Alliance Seine Ouest (Petit-Quevilly) 7 places  
Liberty Bords de Seine (St-Etienne-du-Rouvray) 4 places  
Liberty et compagnie (Mont-St-Aignan) 3 places  
Kinoko (Le Havre quartier Rouelles) 10 places

### Culture et loisirs

Visite guidée de la capitale et dîner croisière le 13 octobre 2018. Programme et fiche d'inscription disponible sur le site de la SRIAS courant juin.

Carte CEZAM ouvrant droit à de nombreuses réductions au prix de 6€

Théâtre et spectacles : la programmation complète sera disponible début septembre.

### Session de préparation à la retraite

10 et 11 septembre 2018  
1<sup>er</sup> et 2 octobre 2018

#### Les logements relais

Les logements ponctuels du CROUS ou des logements relais meublés sont destinés à vous héberger dans l'attente d'une solution définitive en cas d'arrivée dans le département ou d'un accident de la vie.

Pour plus de détails sur ces actions : consulter le site de la **SRIAS de Normandie** ou le site **FSU 76**.

**Les représentants FSU à la SRIAS :** Nadine ARAGONA, Vincent MONDON et Romain ARCANGELI.

## Les assistants sociaux en congrès

Le SNUAS-FP-FSU tient son congrès national à Bordeaux du 28 mai au 1er juin. 50 assistants sociaux planchent sur l'avenir de ce petit syndicat.

Ce qui frappe en premier lieu, ce sont les inégalités de traitement d'une académie à une autre.

En fonction de critères obscurs, certaines militantes peuvent exercer leur mandat de secrétaire départementale ou académique sans obstacle de leur hiérarchie, d'autres, malgré une décharge de 20 à 50% conservent la masse de travail d'un équivalent temps plein.

Cette situation souligne l'absence d'équité entre personnels d'un même ministère et aggrave les difficultés à exister, d'un syndicat dont les moyens d'action reposent sur un petit nombre de militantes.

Accueillant des responsables nationaux du SNUIPP, du SNPESPJJ et du SNES, le SNUAS-FP réaffirme ses mandats historiques visant à prendre en compte la précarité grandissante et la complexification des situations dans un contexte socio-économique toujours très dégradé. Au fil des débats, il voit émerger du congrès, des forces nouvelles qui lui donnent la puissance nécessaire pour continuer. Fluctuat nec mergitur !



## L'humanité de demain se construit par l'accueil d'aujourd'hui

La FSU membre du CDLF est fermement opposée au projet de « Loi Immigration et Asile » du gouvernement Macron en débat au Sénat, véritable machine à expulser avec une sélection accrue entre "bons" et "mauvais" migrant-e-s, l'accélération des reconduites à la frontière, l'allongement de la durée de rétention...

Aujourd'hui on cherche à nous faire peur en mentant sur les conditions de leur accueil, sur leur nombre. Allons au-delà des discours et des informations qu'on nous délivre après filtrage. Nous ne voulons nous habituer :

- Ni à la mort de milliers d'exilé-e-s venu-e-s pour protéger leur vie ou avoir une existence meilleure,
- Ni à la construction de murs, ni à la chasse, à l'enfermement ou à l'expulsion des migrant-e-s, au contrôle au faciès,
- Ni à la dégradation de leurs situations (femmes et enfants sans domicile, atteinte au droit d'asile, absence de prise en charge éducative des mineurs étrangers isolés, rejet de l'Aide Médicale, refus de séjour massifs) ...

**Nous voulons des ponts, pas des murs !**

**Manif'déambulation /**

**Animations**

**samedi 9 juin**

**à 14h30**

**place St-Sever**

**à 17h30**

•••  
••• **È G M** •••  
••• **ÉTATS GÉNÉRAUX  
DES MIGRATIONS**

## La Région Normandie s'engage pour le privé

Les fonds publics coulent à flot pour les lycées privés normands. Augmentation du forfait d'externat (fonctionnement, chauffage, équipements, personnels techniques...), prise en charge d'une partie des investissements immobiliers, garanties d'emprunt. « 57 millions € pour les lycées privés en 2 ans » claironne la Région.

Mais si le financement public du privé hors contrat est favorisé, la Région n'oublie pas les structures hors contrat, ce qui pose la question de la légalité des aides distribuées. C'était le cas avec les classes industrielles Espérance banlieues cofinancées avec le MEDEF. C'est encore le cas avec le financement des Écoles de production que la Région veut implanter dans chaque département normand. Le prétexte de la lutte contre le décrochage ne tient pas plus que la meilleure réussite de ces structures où l'entrée est très sélective pour des jeunes

de 15 à 18 ans qui produiront gratuitement deux semaines pour une de cours. Ce réseau d'Écoles soutenues par des entreprises du CAC 40 ne cache pas l'objectif « d'atteindre une taille critique pour convaincre les pouvoirs publics de la pertinence du modèle », selon la fondation Bettencourt-Schueller. La Région accorde 1,5 million d'euros pour ces structures créées en 1884 par l'abbé Boisard à Vaulx-en-Velin, « ces ateliers [échappant] aux lois scolaires laïques » !

Concurrencer le public en favorisant tous types d'établissements privés, l'apprentissage sous contrôle patronal, voilà qui est à l'opposé de ce que nous réclamons avec l'Observatoire de la Laïcité Scolaire – OLS76 : fonds publics pour la seule école publique !

Francis VANHEE

## Marche des fiertés pour l'égalité et contre les violences

Le 17 mai 2018 marquera le 5<sup>e</sup> anniversaire de la loi ouvrant le mariage à tous les couples. Si l'on peut se réjouir de cette avancée législative, l'égalité pleine et entière n'est pas acquise pour autant, et les actes et propos LGBTphobes continuent d'alimenter les faits divers, voire certains discours politiques. Cette violence s'exprime parfois jusque dans les établissements scolaires.

**Marche à Rouen le 16 juin à 14h30 place St Sever à Rouen.** Plusieurs arrêts sont prévus avec notamment une minute de silence et un dépôt de gerbe en hommage aux victimes de l'homophobie et de l'épidémie du sida.

**Permanences** de 16 à 17h les 13 et 27 juin, 11 juillet, 29 août, 12 septembre.

**Réunions** de 17 à 19h les 20 juin, 4 juillet, 5 septembre à la Maison des Associations  
22bis rue Dumont d'Urville à Rouen.

**M. Ladj**, père d'élève dieppois a été expulsé.

**Continuez à signer** et faire signer la pétition pour la **régularisation d'Esther Buzayi**.

**Zakhia** a été régularisée.

**La Garenne est née** : depuis samedi 26 mai, environ 150 personnes de toutes origines qui étaient à la rue dorment à l'abri dans cette ancienne résidence de personnes âgées désaffectée. Elles ne veulent plus vivre dans la rue. Elles réclament un logement digne et durable.



Vous trouverez ces sujets développés dans la lettre du RESF de mai sur le site de la FSU :

<https://fsu76.fsu.fr/resf-lettre-n16/>

Jean Paul WEILLER

**NUMERO  
D'URGENCE  
EN CAS DE  
PROBLEME  
PENDANT  
LES VACANCES :  
06 68 63 20 05**



## Le 14 juin, encore plus fort !



Toujours aussi « courageux », le gouvernement s'acharne sur les plus faibles..., et après les retraités, après les APL, il envisage d'attaquer quelques prestations sociales : allocation adulte handicapé, APL encore, etc. Les Services publics sont de plus en plus fragi-

lisés, les Fonctions publiques dénaturées par le développement des contractuels au détriment de l'intérêt collectif et au profit de la soumission aux autorités locales, élus de proximité et chefs de services.

À l'acharnement de la majorité gouvernementale, nous devons répondre par tous les moyens dont nous disposons et donc manifester à nouveau le 14 juin en essayant de faire mieux qu'en mars. À chacun de nous de mobiliser un-e collègue ou un-e ami-e, un membre de la famille, et, à cet effet, à chacun d'utiliser ses moyens, téléphone, mail,...

Au mépris gouvernemental à l'égard des gens modestes, nous devons répondre dans l'unité la plus large et le groupe des 9 (CGT, CFTC, CGC, FSU, FGRfp, FO, sSolidaires, UNRPA et LSR), de ce point de vue, fait la preuve de l'efficacité de l'union. Jamais nous n'avions été aussi nombreux qu'en mars, même si c'est encore insuffisant, mais les absents, UNSA et CFDT, nous avaient rejoints. L'unité reste la seule voie pour avancer vers l'abandon de la surtaxe CSG, et vers l'indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen. C'est le seul moyen de réussir à se faire entendre d'un gouvernement autiste, c'est la seule voie pour faire bouger les choses. À la soumission

« aux premiers de cordées », il est temps de substituer la recherche vers plus de fraternité.

Alors le 14 juin, tous ensemble dans la rue !

Philippe KOECHLIN



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**